

**M**on éditorial de l'année dernière pour ce même mois de février portait sur le problème d'être élu(e) pour un mandat local face à nombre de difficultés. Les collectivités sont confrontées aux difficultés de la baisse des aides publiques, à l'augmentation des normes et des règlements, à la perte d'autonomie de gestion, auxquelles se sont ajoutées la crise sanitaire, la crise économique, et les crises sociales et climatiques.

Les élu(e)s sont confrontés à des agressions verbales, des agressions physiques et des attaques via les journaux et les réseaux sociaux.

Ce mandat a vu le nombre de démissions de maires se multiplier par 4 par rapport au mandat précédent.

Et pourtant, quelle action passionnante que de réfléchir pour le bien commun et d'engager des actions pour un futur partagé où chacun et chacune a sa place et où tout le monde vit en respect de l'autre et de l'environnement.

À ce jour, deux listes, a priori, sont en préparation pour les élections municipales du 15 mars. C'est une belle chose que de voir que des habitants/citoyens sont motivés pour continuer à porter l'action politique au niveau local, à Mens mais aussi à la Communauté de Communes du Trièves (CCT).

En effet, le scrutin permettra de désigner les 15 conseillers municipaux de Mens (c'est le conseil municipal qui élira la ou le maire) mais aussi parmi eux les 5 délégué(e)s communautaires de Mens. C'est la CCT qui porte une majorité des compétences de notre quotidien.

La campagne électorale démarre. Les candidat(e)s vont vous faire part de leurs intentions. C'est un grand moment citoyen où chacune et chacun peut, doit, interpeller les candidats et candidates des listes pour échanger sur ce qu'ils souhaitent défendre, pour quel projet commun.

Et bien sûr, l'autre geste citoyen important est de faire son choix et donc d'aller voter en mars. Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 5 février à la mairie. Il y a aussi la possibilité de faire des procurations en ligne ou à la gendarmerie pour faire valoir son choix.

Ce sont ces différentes actions qui confortent une démocratie vivante et chacune et chacun d'entre nous porte cette responsabilité.



Aquarelle d'ALEXIS NOUAILHAT / exposition Mairie

- |           |                           |
|-----------|---------------------------|
| <b>02</b> | INFOS MUNICIPALES         |
| <b>08</b> | VIE DU VILLAGE            |
| <b>10</b> | COIN DES ASSOCIATIONS     |
| <b>14</b> | EXPRESSION DE LA MINORITÉ |
| <b>16</b> | ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT    |



## PROCURATIONS POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS

### Quels sont les documents à fournir ?

=> pour vous : pièce d'identité avec photo (carte d'identité, passeport, permis de conduire)

Le numéro d'électeur ou d'électrice n'est pas obligatoire.

=> pour la personne à qui vous donnez la procuration :

**soit** son numéro d'électeur et sa date de naissance

**soit** son état civil complet (son nom d'usage, son nom de naissance, tous ses prénoms et sa date de naissance et sa commune de vote)

### Comment faire votre procuration ?

#### 3 possibilités :

1) Faire la démarche en ligne sur [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr), puis vous rendre à la gendarmerie pour la faire valider.

2) La faire établir directement en gendarmerie (à privilégier uniquement si vous ne pouvez pas faire la démarche en ligne).

3) Faire une procuration 100 % en ligne si vous disposez d'une identité numérique certifiée France Identité

Pour cela, vous devez impérativement :

=> avoir une carte nationale d'identité (CNI) au format carte bancaire

=> avoir téléchargé l'application France Identité

=> disposer de l'identité numérique certifiée France identité, obtenue après un déplacement dans une des mairies ou bureaux de poste proposant ce service (possible à la Poste de Mens)

### Quand faire votre demande de procuration ?

Dès maintenant, et jusqu'à la veille du vote (mais il vaut mieux anticiper pour que la procuration soit bien transmise à la mairie).

### Horaires d'ouverture des gendarmeries :

Permanence à Mens : **tous les samedis de 9h à 12h**.

*Monestier de Clermont* : du lundi au samedi 8h-12h et 14h-18h, dimanches et jours fériés : 9h-12h et 15h-18h.

*La Mure* : mêmes horaires que Monestier de Clermont.

### À SAVOIR :

=> Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez **donner procuration à une personne inscrite dans une autre commune** que Mens. Elle devra en revanche se déplacer à Mens le jour du vote.

=> Chaque personne ne peut avoir qu'**une seule procuration**.

=> La personne à qui vous donnez la procuration n'a aucune démarche à effectuer, ni aucun document à fournir le jour du vote, autre que sa pièce d'identité.

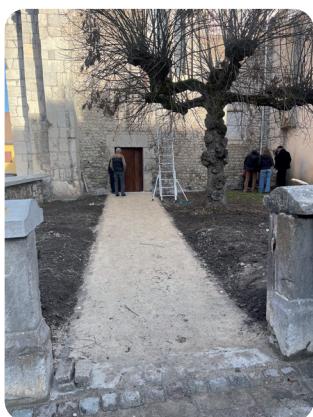
- **Si vous ne pouvez pas vous déplacer**, à cause de votre handicap ou à cause d'une maladie grave, vous devez envoyer un courrier à un officier de police pour demander à la gendarmerie de venir à votre domicile, avec une attestation sur l'honneur qui dit que vous ne pouvez pas vous déplacer. La gendarmerie viendra à votre domicile pour faire la demande de procuration.

Rappel : pour les personnes qui viennent d'arriver sur la commune, l'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 5 mars. Pour toutes les autres personnes, la date limite est le 5 février.

Retrouvez toutes ces informations sur :  
[www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr).

**MARC DOLCI ET GENTIANE VERNAY**

## LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE DE MENS SONT ACHEVÉS



Accès PMR à l'église

Les cultes et autres cérémonies religieuses peuvent reprendre. Encore merci aux personnes voisines de l'église, aux paroissiens et paroissiennes, pour leur patience envers les désagréments subis depuis le mois d'avril 2025.

Ces travaux ont permis de rénover les façades nord et la toiture, de drainer les pieds de façades pour éviter les remontées d'humidité, d'aménager un cheminement et un accès PMR<sup>1</sup> par une porte latérale, de rénover l'installation électrique, de sécuriser les accès au clocher, de déposer et nettoyer les vitraux, et de mettre aux normes le garde-corps de la tribune, par une rehausse métallique.

Pour rappel le nombre de personnes acceptées en tribune est toujours de 19, car l'unique issue de secours (l'escalier) ne permet pas de dépasser ce nombre.

Ne soyez pas étonnés si vous apercevez un drone voler au-dessus de l'église. Ce sont la maîtrise d'œuvre et les entreprises qui vérifient l'ensemble avant la réception de fin de chantier.

**MARC DOLCI**

1. Personne à mobilité réduite

## LE REPAS DES AÎNÉS ET LES COLIS DE NOËL

150 colis de Noël ont été distribués par des élus, les membres du CCAS et le personnel de la mairie aux personnes âgées de 75 ans et plus de la commune de Mens ayant choisi cette option.

Cette année encore, les colis étaient composés de produits de l'épicerie « Au petit marché » et des chocolats de la pâtisserie « La bouffette ».

Les enfants des écoles maternelle et primaire de Mens ont préparé de très jolis dessins ou cartes de Noël. Un grand merci pour leur participation.



Le 10 janvier 2026 a eu lieu le repas des Aînés à la salle des Sagnes.

Une invitation a été envoyée aux personnes qui avaient choisi cette année d'y participer. Le menu était proposé par l'Auberge de Mens et le repas, servi par les membres du CCAS et les élus, s'est déroulé dans une bonne ambiance. Une navette était proposée, et malgré la neige nos aînés étaient tous au rendez-vous.

Nous remercions le Football Club Sud Isère pour le prêt du minibus.

**FLORENCE LORENZI POUR LES MEMBRES DU CCAS.**

## UNE SUGGESTION LECTURE DE LA COMMISSION ÉGALITÉ DE GENRE

*La commission municipale égalité de genre s'adresse à toutes personnes qui souhaitent travailler à Mens à une sensibilisation sur les stéréotypes, à travers des actions concrètes et en partenariat avec différentes structures locales.*

*Chaque mois, la commission propose un ouvrage à partager pour faire avancer, ensemble, nos représentations du genre. Cette commission s'appelle « égalité de genre ». Elle se serait appelée « égalité homme/femme » il y a quelques années car c'était déjà une ancienne préoccupation que celle de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes. Le terme de genre est plus ouvert, plus inclusif. Elle pourrait se nommer « égalité » tout court puisqu'elle est sensible aussi aux inégalités selon l'âge, la santé, la couleur de peau, le statut social...*

### MEUF

Sous-titre : **Guide pour nos filles**

BD de 192 pages

Autrice : Marie Dubois

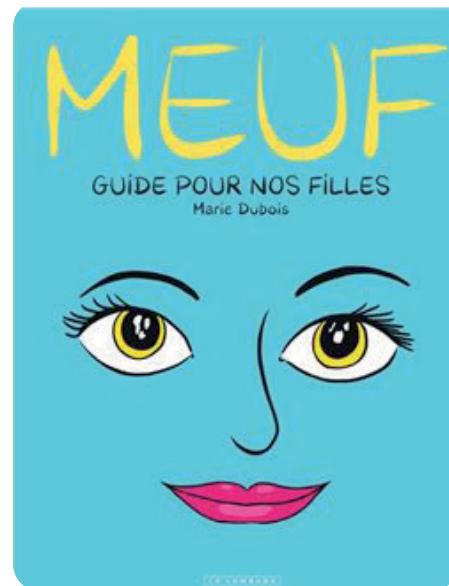
Édition Le Lombard, 2024

Public : adolescent·es et adultes

Un livre qui ressemble à une BD facile à feuilleter pour une jeune lectrice qui serait peu encline à se plonger dans la lecture. Elle y trouvera la représentation sans tabou des changements qui se passent dans son corps, la description des complexes qui peuvent l'assaillir.

Elle sera prévenue de l'attitude négative que peuvent encore prendre ses co-collégiens·nes ou co-lycéen·nes. Le regard de l'autrice est rassurant et très ouvert, jamais moralisateur.

**Les trois derniers chapitres traitent du harcèlement de rue, du cyber harcèlement, du genre et de l'orientation sexuelle. Ils s'adressent à tous et toutes, font de nombreuses références historiques ou contemporaines et donnent des conseils et des adresses.**



## ÉCHOS DES DERNIERS CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Ces échos ne sont pas exhaustifs. Pour lire les comptes-rendus complets :

<https://www.cc-trieves.fr/conseil-communautaire#comptes-rendus-2024 ou 2025>

### JUIN :

#### Augmentation de la taxe de séjour :

La taxe de séjour, payée par les touristes, est reversée au service tourisme. Elle n'a pas été réévaluée depuis sa mise en place. Elle génère environ 120 000 € par an. Il a été décidé de l'augmenter à partir du 01/01/2026, cela pourrait représenter environ 30 000€ de gain supplémentaire.

#### Convention pour la production et la fourniture de repas par le Collège du Trièves:

Le Département a décidé de coopérer avec la CCT afin de produire des repas depuis la cantine du Collège à destination des écoles de Mens et Clelles gérées par la CCT mais aussi celle de St Jean d'Hérons pour une durée de 5 ans à compter du 01/09/2025.

Le conseil a approuvé cette convention.

#### Participation financière aux formations BAFA :

Le service enfance jeunesse accompagne 10 jeunes par an dans leur formation à l'animation. Une partie de cette formation est prise en charge en fonction du QF. Les familles pourront obtenir une aide complémentaire de la région, CAF...

#### Garde des jeunes enfants :

L'association trièvoise et SOS récré ont bénéficié d'une aide exceptionnelle respectivement de 9000 € et 11000 € au vu de difficultés de trésorerie conjoncturelles.

#### Soutien au développement de 3 projets :

La maison de Pays, livrable en 02/26, ouvrira son magasin de producteurs au printemps, la CCT contribuera pour l'équipement en mobilier.

La SCOP Arl Bistrot de la Place livrant des écoles et centres de loisirs doit réduire ses coûts en matière d'énergie. La CCT soutiendra cette rénovation énergétique.

Sabroso, entreprise de restauration à emporter, doit faire l'acquisition d'un véhicule hybride, la CCT interviendra dans ce financement.

Pour chaque projet, une somme de 4000 € a été votée.

#### Convention relative au développement de l'autopartage avec CITIZ :

La CCT a approuvé une convention en partenariat exclusif avec CITIZ et la mise à disposition de 2 véhicules électriques appartenant à la CCT pour ce service.

### SEPTEMBRE :

#### Adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, harcèlement moral ou sexuel, discrimination et agissements sexistes.

Le CCT a approuvé l'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, harcèlement moral ou sexuel, discrimination et agissements sexistes du Centre de Gestion de l'Isère. Ce dispositif a pour but de développer un espace de prise en compte de ces actes à l'attention des agents victimes ou témoins.

#### Signature d'un bail avec le Collectif d'Entraide

La CCT, propriétaire des locaux de la Poste de Mens, souhaite mettre à disposition le 1er étage d'une superficie de 83m<sup>2</sup> au Collectif d'entraide du Trièves à la place des locaux actuels aux Sagnes. Ce bail emphytéotique de 18 ans sera assorti d'un loyer annuel d'1€.

#### Fonds de concours pour la rénovation des logements communaux :

Le Trièves est le territoire de l'Isère où la pression locative est la plus forte, aussi la CCT souhaite accompagner les 27 communes dans les rénovations ou créations de leurs logements communaux à concurrence de 100 000 € pour la totalité des projets.

Cette délibération a été approuvée à l'unanimité.

#### Portage des repas par Pep's Trièves :

L'entreprise à but d'emploi a développé une activité de livraison de repas aux crèches, écoles, personnes âgées. Pour ce faire, un véhicule est nécessaire.

La CCT met à disposition un utilitaire pour un an.

#### Modification des statuts du SCOT (Schéma de cohérence territoriale)

Refusé à l'unanimité, le projet de modification des statuts risquait de desservir les petits territoires en voyant leurs contributions augmenter alors que le nombre de délégués titulaires diminuait.

#### Soutien aux éleveurs dans le contexte de la FCO (fièvre catarrhale ovine)

Une enveloppe de 15 000 € avait été votée en mars pour soutenir financièrement les éleveurs à la campagne de vaccination.

49 dossiers ont été reçus sur 110 éleveurs du territoire, l'aide correspond à 38 % du coût de la vaccination.

### OCTOBRE

#### Intervention de l'entreprise à but d'Emploi Pep's Trièves

Gilles Barbe a présenté un point sur la situation de l'EBC avec des rappels sur l'historique, les enjeux sociaux, un point financier et la dynamique lancée par le nouveau CA depuis l'été.

#### Motion sur l'aide MaPrimeRénov'

Cette aide est désormais soumise à de nou-

velles conditions : aides plafonnées, réduction du nombre de dossiers (13000 pour toute la France). Les aides à l'isolation des murs ne sont maintenues que jusqu'à fin 2025. La CCT porte cette motion et demande au gouvernement de réétudier ce dossier pour redonner de manière pérenne un élan fort de transition écologique et de justice sociale au service des territoires et de leurs habitants.

## NOVEMBRE :

### Médiathèque de Mens :

La Médiathèque sera transférée à terme dans le futur Tiers Lieu, place de la Mairie. La CCT est associée à la préparation du projet compte-tenu de sa compétence en Lecture publique. Pour accompagner ce déménagement, l'aménagement intérieur, les équipements, le maître d'œuvre Atelier léger a été approuvé par la maîtrise d'ouvrage. Le CCT approuve le recours à l'Atelier léger pour un montant de 2500€.

### Mixages :

Mise en place de 3 cycles d'ateliers pour séniors en 2026.  
Cycle 1 : Sénier, mieux vivre ensemble en famille (14 séances de 2 heures)  
But : S'épanouir dans ses différents rôles et lutter contre l'isolement.  
Cycle 2 : Mémoire, gym cérébrale (4 séances de 2 heures)  
But : Échanger des conseils, techniques, idées pour stimuler la concentration, l'attention, la mémoire.  
Cycle 3 : Danse traditionnelle (4 séances de 2 heures)  
But : Bouger et se stimuler en s'amusant.  
Pour ce faire, il convient de solliciter la conférence des financeurs via le Département à hauteur de 4152€, le financement à 100 % étant envisageable.

### Place aux jeunes :

La CCT propose chaque année un temps fort autour de la place des jeunes sur le territoire. Cette année, cet évènement festif permettant d'échanger sur la place des jeunes dans la vie des villages aura lieu le 25 avril, olympiades, stands, soirée festive rythmeront cette journée.  
Le CCT autorise le président à solliciter une subvention de 1500 € auprès du département.

### Présentation de la stratégie pour un tourisme écoresponsable 2026-2030

Françoise Guinot présente le rétroplanning de travail. Suite à un questionnaire habitants / touristes, en est ressortie la volonté des habitants de préserver leur cadre de vie et une bonne interaction habitants/touristes. 85 % des habitants pensent que le tourisme est important pour l'économie locale.

## DÉCEMBRE

### Préparation budgétaire 2026

Sur le budget principal, les produits de fonction-

nement s'élèvent à 8 997 698 €, les charges de fonctionnement à 8 092 200 € et la capacité d'autofinancement à 905 498 €.

L'augmentation des charges a été égale à l'inflation, des recettes en forte hausse et une capacité d'autofinancement permettant de réaliser les projets prévus ont été notés.

Le budget prévisionnel devrait être positif de 100 000 €.

Principaux investissements prévus :

- Maison de Pays
- Crèche d'Avignonet
- Rénovation de Mixages
- Extension de la cantine et installation d'un préfabriqué pour la 5ème classe de l'école de Clelles

### Convention avec le Collège du Trièves :

Un partenariat existe entre la CCT et les collèges du Trièves, le service Jeunesse intervient auprès des élèves sur les temps extra-scolaires et périscolaires.

Suite à l'arrivée d'une nouvelle principale à Mens, la convention a été mise à jour pour :

- Sécuriser et encadrer les interventions de l'animator jeunesse de la CCT
- Mieux intégrer les internes dans les actions de la CCT.

### Présentation du projet culturel 2025-2028

Pierre Suzzarini a présenté le nouveau projet culturel, réaffirmant le sens de la culture : épanouissement personnel, citoyenneté et cohésion sociale. Ce projet vise à accéder à une politique culturelle croisée à d'autres politiques publiques : enfance, jeunesse, vie scolaire, aménagement et habitat, sports et loisirs, agriculture, tourisme, lutte contre les addictions, transition écologique.

### Collecte, traitement des déchets et eau potable.

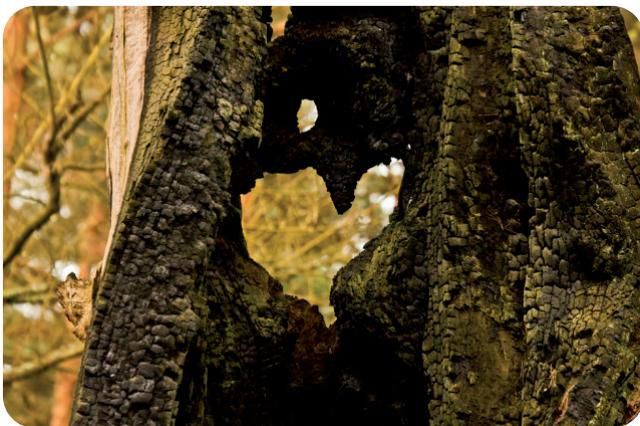
Christophe Drure a présenté le rapport annuel de la gestion des déchets :

Petite baisse du volume des déchets, baisse également des refus de tri et de la consommation d'eau. Les élus se sont prononcés en faveur d'une légère augmentation de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères soit 171, 44 € TTC.

**DANIELLE MONTAGNON**

## UN NOUVEAU PROJET SUR LE BASSIN DE VIE MENSOIS ALLIANT NATURE, SANTÉ, SPORT ET BIEN-ÊTRE !

Ce projet en gestation depuis bientôt 2 ans en relation avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) et divers partenaires arrive au début de sa mise en oeuvre.



Une seule santé ! C'est le credo du projet qui relie la bonne santé de la nature du Trièves et celle de ses habitants, au-delà des fragilités des uns et des autres. En se souciant du bon état de nos forêts et chemins, nous pouvons agir sur leurs apports en qualité de vie pour nous tous qui y vivons, et au-delà, pour ceux qui la fréquentent en haute saison. Privilégiions les prescriptions de nature pour chacun : si une bonne dose quotidienne aide à mieux respirer, marcher, et vivre au milieu des autres, être sensibles aux besoins physiques et mentaux, quels que soient nos âges ou nos éventuels handicaps, c'est aussi prendre soin de cette nature où nous vivons.

Dès 2026, une série d'actions, déjà validées et financées par l'Agence Régionale de Santé, co-réalisées par de nombreux partenaires, voit cette idée d'une seule santé collective traduite sur Mens et Tréminis, en attendant d'autres villages du bassin mensois ...

=> 25 février, 20h00, Espace culturel, salle Chatel : réunion plénière sur le projet, ouverte aux partenaires et aux curieux.

### N'hésitez pas à transmettre l'info !

=> 2 mars, de 13h30 à 17h, Terre vivante, salle bleue, le premier temps fort : atelier de Sensibilisation au concept "Une Seule Santé", avec l'intervention du binôme de référentes Education Santé-Environnement de l'Isère, Adeline Michel (Promotion Santé ARA-38) et Claire Aguiard (Bièvres-Liers-Environnement).

A destination de : professionnel.les de l'éducation, du social, de la santé, des élu.es.

Inscription gratuite avant le 24 février par téléphone : 06 99 72 71 81.

Dans le cadre de ce projet, une infolettre est éditée (actualités, ce qui se fait ailleurs, focus partenaire et prochains rdv). Pour la recevoir, contactez Gilles Barbe : [gilles.barbe@mens.f](mailto:gilles.barbe@mens.f), 04 76 34 61 21.

## LA CARTE DES RISQUES NATURELS EXPOSÉE DANS LE HALL DE LA MAIRIE

La réunion publique des aléas du 15 janvier a rassemblé 13 personnes.

Alp'Géorisques, le bureau d'étude, a présenté l'impact des risques naturels, glissements de terrain, ruissellement et inondations surtout, sur la constructibilité à Mens, quartier par quartier, hameau par hameau, avec de nombreux échanges avec le public.

La carte de 1991, qui faisait référence, était devenue obsolète. La révision du PLU a permis de réactualiser nos cartes et nos règlements.

Il a été décidé d'offrir la possibilité à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent de venir consulter ces cartes dans le hall de la mairie, aux heures d'ouverture. Les cartes sont affichées à droite de la porte de la salle du conseil.

Un registre de consultation spécifique permet à chacune et à chacun de s'exprimer, de poser des questions ou de donner son avis.

En cas de besoin vous pouvez prendre RV auprès de l'élu à l'urbanisme via le secrétariat de mairie.

**CLAUDE DIDIER**



Photo :© BRGM - I. Bouroullec

## C'EST LE MOMENT DE PIÉGER LES FRELONS ASIATIQUES !

Les frelons asiatiques sont présents sur la commune de Mens depuis plusieurs années. Ce sont des prédateurs pour les abeilles et ils peuvent représenter un danger pour la population (piqûres).

En 2025, plusieurs nids ont été détruits. On estime que pour chaque nid détruit, 10 seront reconstruits cette année.

### POURQUOI PIÉGER ?

Le piégeage de printemps consiste à capturer les fondatrices (= reines fécondées) qui ont passé l'hiver enfouies sous terre, avant qu'elles ne s'installent et créent une nouvelle colonie. Cette méthode s'inscrit dans une logique globale de lutte contre le frelon asiatique, combinant plusieurs actions à plusieurs périodes de l'année.

### POURQUOI AU PRINTEMPS ?

Dès que les températures se réchauffent (5 jours consécutifs à plus de 15°C) et que les premiers arbres commencent à fleurir, autour du 1<sup>er</sup> mars, les fondatrices sortent d'hibernation et vont débuter à construire un petit nid : le nid primaire. C'est durant cette période que la fondatrice est la plus vulnérable : elle est seule et obligée de sortir de son nid pour se nourrir et récupérer les matériaux nécessaires à la construction du nid.

### COMMENT PIÉGER ?

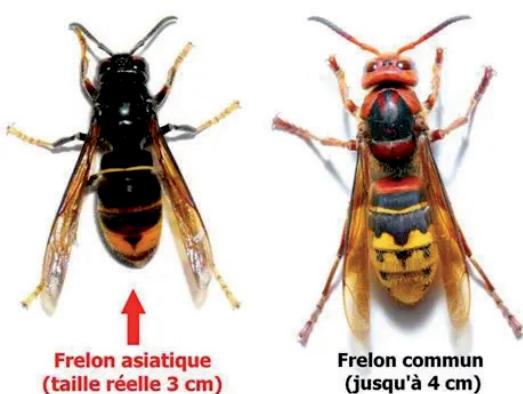
La commune s'est équipée de pièges, qui vont être installés à proximité des nids repérés en 2025. Nous allons également fabriquer des pièges et des appâts, ce qui réduira les coûts pour la collectivité.

**Pour cela, nous cherchons à récupérer des bouteilles en plastique d'1,5l ou de 2l et des bidons de 5l.** Vous pouvez les déposer en mairie, ou dans les caisses installées à proximité des poubelles de tri dans le village.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter via le secrétariat.

**ISABELLE GIRARD ET GENTIANE VERNAY**

\* Groupement de défense sanitaire de l'Isère



### LA DESTRUCTION DES NIDS

Face au développement invasif de cette espèce, et en lien avec le GDS38\*, la commune de Mens a constitué un binôme agente/élue, qui a mis en place des actions :

- => repérage de nids, en lien avec les habitants
- => signalisation sur le site internet

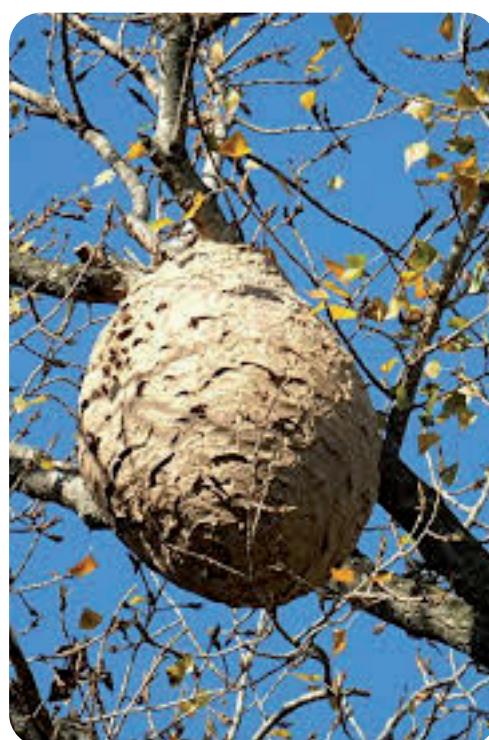
<https://signal.frelonsasiatiques.fr/signalement> pour permettre un suivi la propagation du frelon asiatique sur le territoire

=> investissement dans du matériel pour la destruction des nids sur la commune et le piégeage des reines.

**Si vous repérez un nid sur la commune, signalez-le en mairie.** Les agents des services techniques interviendront pour sa destruction. Ce service est mis à disposition par la commune.

Nous sommes en lien avec les apiculteurs locaux pour coordonner la lutte contre cette espèce.

Des partenariats se mettent également en place avec les communes limitrophes pour proposer ce service de destruction des nids.



## LE MARCHÉ DE NOËL DE MENS 2025 EN IMAGES



### LA CRÈCHE DU TEMPLE : RECTIFICATIF

La crèche exposée à Noël dans le temple de Mens est une réalisation de Marc et Marie Lise Laurent, paroissiens menoisiens. Ouverte 2h00 par jour, elle a reçu 800 visiteurs en l'espace de 12 jours, entre le 21 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier inclus !

Cette exposition s'est inscrite dans un projet plus large de l'EPUTM<sup>1</sup> d'animation cultuelle et culturelle sur Mens et au temple Protestant, avec notamment pour ce temps de Noël : veillée, participation aux soirées de l'Avant, culte...

1. Église Protestante Unie Trièves Matheysine



## L'ORBE DU MENHIR



Johan Rageot, travaille à Mens route de Doya ; il a souhaité vous présenter sa toute jeune entreprise artisanale, créée en Juillet 2025, L'Orbe Du Menhir, de gravure sur pierre traditionnelle et art funéraire.

Il vous garantit un travail soigné ; croquis, gravure, peinture & dorure sont entièrement réalisés à la main. Il restaure et nettoie aussi monuments et stèles

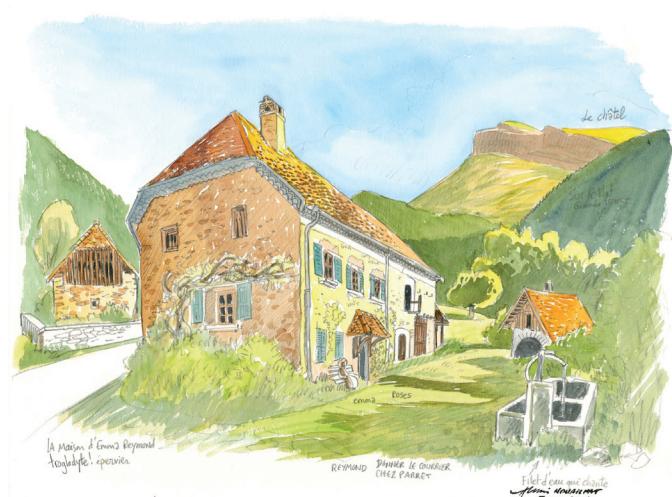


funéraires.

Plus d'information sur son site:  
<https://www.lorbedumenhir.com/>

## L'EXPOSITION DES AQUARELLES D'ALEXIS NOUAILHAT EST ENCORE À VOIR À LA MAIRIE JUSQU'AU 28 MARS.

Paysages et villages du Trièves, faune et humour, les impressions d'un « Globe-croqueur »



## COMPOSITRICES À L'HONNEUR

# COMPOSITRICES !



## CONCERT DE L'ENSEMBLE VOCAL EVE DIMANCHE 8 MARS À 18H À LA GRANGE DU PERCY

À l'occasion de la journée internationale du droit des femmes, dimanche 8 mars, l'ensemble vocal éphémère EVE présentera des œuvres a capella de compositrices contemporaines : Judith Bingham, Lise Borel, Elisabeth Szöni et Caroline Marçot.

L'ensemble EVE, composé d'une douzaine de femmes, sera dirigé par Léonore Thomassin, cheffe de chœur au conservatoire d'Eybens. Il sera émaillé de lectures de poétesses dites par l'acteur Jérôme de Lignerolle.

Les compositrices représentent seulement 6% de la programmation de musique classique en France<sup>1</sup>. L'ensemble vocal EVE souhaite rétablir un équilibre en mettant à l'honneur les créations de compositrices européennes.

### Concert dimanche 8 mars à 18h00 à la Grange du Percy.

- Entrée à partir de 10 €, gratuit pour les moins de 12 ans,
- 6 € pour les demandeurs d'emploi et les allocataires des minima sociaux.

**CLAIRES GROSHENS POUR L'ASSOCIATION  
CULTURE ET DÉTENTE.**

1. Étude réalisée sur l'année 2022-2023 par l'association « Elles women composers » avec le soutien du Ministère de la Culture.



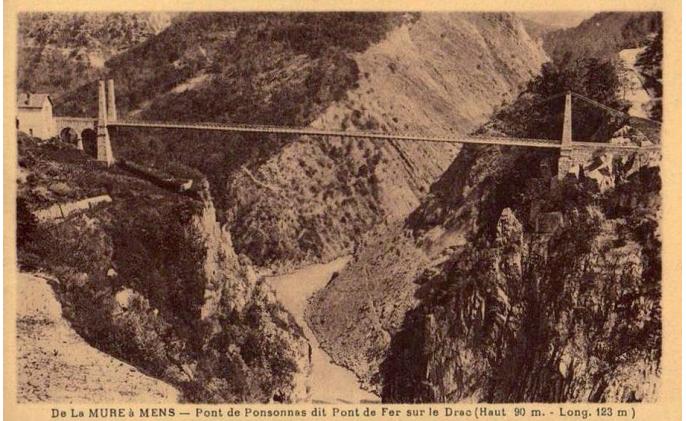
## MENS, LE PONT DIT DE PONSONNAS

**Tout le monde l'utilise pour aller en Mathey-sine, ou venir en Trièves. Il doit être rénové cette année, mais en connaît-on l'histoire ?**

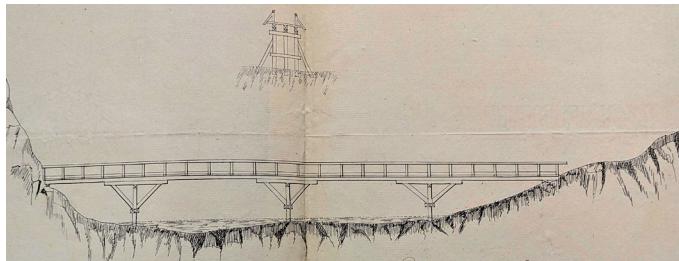
Autrefois, pas de pont à cet endroit, les traversées du Drac sont dangereuses :

- **À l'aval** un gué, près du pont dit de Cognet, correspondant sans doute au passage le plus ancien. Ancien pont cité dès le Moyen Âge, « romain » dit-on. En tout cas le pont actuel est construit en 1605 sur ordre du fameux Lesdiguières.

- **À l'amont** un pont à bachasse, puis un pont établi en 1817, avec un péage, qui ne durera qu'un quart de siècle.



Le pont de fer, longueur 133m, hauteur 90m



Pont de 1817

Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, un grand programme de construction de routes est lancé, sur l'idée que celles-ci favoriseront les échanges, l'économie et plus globalement le niveau de vie de la population. On décide la construction de plusieurs ponts suspendus à péage dont l'un entre Mens et La-Mure.

**Où le positionner ?** c'est le rétrécissement au confluent de la Bonne et du Drac qui est retenu. Le pont de fer (certains diront de l'enfer) est construit en 1861. Le péage est géré par un agent voyer, et souvent sa femme y tient café, voire gite, non autorisés. Après 1896, le péage a cessé, mais la pratique a continué. En 1907, en 1922, le cafetier Parola se plaint de cette concurrence déloyale.

**Pont avec poutrelles de fer et de bois, étroit, il est détérioré régulièrement :**

- **en septembre 1919**, par le passage du véhicule un peu trop large de la navette Mens La-Mure inaugurée peu auparavant. Mesure radicale, la navette est interdite !

- **le 28 avril 1928**, des poutrelles sont déformées et branlantes. L'enquête de gendarmerie porte sur les transporteurs de grumes, ou de ciment, sans trouver le fautif.

Finalement l'état général ne devait pas être très bon, car, depuis 1925, la décision ministérielle était prise de lancer un concours pour un nouveau pont, ce qui sera organisé en janvier 1936. Cette fois-ci le pont sera en béton armé, technique moderne de cette époque.



notons que la route était la nationale 526 !

Les travaux, lancés en 1938 ne se termineront qu'en 1942, pendant la seconde guerre mondiale. **Ce pont a donc atteint l'âge respectable de 84 ans, et on comprend qu'il mérite une réfection importante.**



23 novembre 1940



12 mars 1941



19 mai 1954 (avant les travaux liés au barrage de St-pierre-Cognet)

## ÉCOUTER LA MONTAGNE. PAROLES DE BERGERS ET D'ÉLEVEURS. UN NOUVEAU LIVRE D'EMMANUEL BRETEAU.



En cette année internationale du pastoralisme, et trente ans après Lou Pastre (et sa réédition revisitée en 2022), cet ouvrage a pour ambition de porter un regard renouvelé sur le monde pastoral.

*« Au travers de dix portraits vivants, vous découvrirez dans ces pages plusieurs éleveurs et bergers de la jeune génération aux côtés de ceux que je côtoie depuis des années. Des femmes et des hommes qui aiment leur métier, s'occupent des brebis avec passion malgré contraintes, craintes et doutes, et qui témoignent, pour les uns du destin qui les a conduits vers le pastoralisme, et pour les autres de la folle évolution qu'ils ont connue en quelques décennies. » E. BRETEAU*

Les sujets abordés questionnent en outre notre propre relation à la nature et au vivant, avec **Jocelyne Porcher**, sociologue à l'INRAE<sup>1</sup>, et **Charles Stépanoff**, anthropologue à l'EHESS<sup>2</sup>, dont les textes invitent à la réflexion autour des thèmes soulevés par ces témoignages.

Le livre sortira en librairie à partir du 22 avril 2026 mais **une souscription** permet dès aujourd'hui - et jusqu'au 1er mars- de réserver votre livre à un tarif préférentiel. Elle aidera aussi à en financer la fabrication. Vous trouverez le formulaire à la Médiathèque de Mens ou à la Palpitante, ou bien en ligne sur <https://www.breteau-photographe.com/mes-expositions-photo/expositions-en-cours>



1. Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

2. École des hautes études en sciences sociales

## LE PETIT ATELIER NATURE AGENDA DE FÉVRIER / 50, PLACE DE LA MAIRIE

### Mercredi 18 février 9h30-12h

(vacances scolaires)

**INITIATION À LA VANNERIE D'OSIER** par la fabrication de cornes de gazelles et de vide-poches en point du hochet. La corne de gazelle est un joli objet aérien à suspendre en osier. Pour tous, à partir de 8 ans. 45€ matière comprise / 35€ solidaire / 55€ soutien + adhésion prix libre (5€ mini)

**Infos et résa :** [lepetitateliernature@laposte.net](mailto:lepetitateliernature@laposte.net) ou 06 87 78 39 94

### Samedi 21 février 10h-13h ou 14h-17h

(vacances scolaires)

**ATELIERS ENCRÈS VÉGÉTALES** : Découverte des plantes tinctoriales et fabrication des encres végétales pour créer une carte aux couleurs 100 % locales.

45€ (25 solidaire / 55 soutien)

**Infos inscriptions :** 06 70 19 93 09 ou [www.simplescouleurs.fr](http://www.simplescouleurs.fr)

### Vendredi 27 février 9h30-17h30

**STAGE VANNERIE INTUITIVE SUR LES SENTIERS** : Balade près de Mens, détermination et récolte de cor-nouiller, troène, églantier, clématite, ronce etc. Apprendre noeuds, fabrication d'éclisses et s'initier à la vannerie aléatoire pour un petit panier improvisé. À partir de 15 ans.

95/80/110€ (normal/solidaire/soutien) + adhésion (5€ mini)

**Infos inscriptions:** [lepetitateliernature@laposte.net](mailto:lepetitateliernature@laposte.net) ou 06 87 78 39 94

### Samedi 7 et Dimanche 8 mars

**STAGE PANIER TRIÉVOIS** : Fabrication d'un petit panier rond en osier avec bordure roulée et anse cordée. Accessible aux débutants aux mains un peu solides. Inscription 3 semaines avant au plus tard (14/02) 190/160/220€ (normal/solidaire /soutien) + adhésion (5€ mini)

**Infos inscriptions :**

[lepetitateliernature@laposte.net](mailto:lepetitateliernature@laposte.net) ou 06 87 78 39 94



## RABOT-COPEAUX

### DURANT LE MOIS DE MARS 2026 : STAGES AUTOUR DU BOIS

**Conditions d'entrée : Adhésion + coût du stage**  
 Contact : [stagecupo@emailasso.net](mailto:stagecupo@emailasso.net)

#### Raboteuse, scie, toupie

Mardi 17 au Vendredi 20 mars : 13h30/17h30

- Découverte et utilisation du combiné bois : défonceuse, dégauchisseuse, rabot, scie, toupie
- Faire une réalisation simple de menuiserie.

**80€ + adhésion.**

#### Tour à bois

Samedi 07 & Dimanche 08 mars : 10h/17h

- Découverte et utilisation du tour à bois,
- Perfectionnement et initiation.

**80€ + adhésion.**

**IMPERATIF :** se garer sur les parkings,  
 « Pré Colombon » par ex., de la commune.

#### RABOT COPEAU

Atelier bois partagé

Usine Bombyx

38710-MENS



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

Dimanche 1er février

#### SORTIE FAMILLES À CHICHILIANNE

POUR LES PLUS DE 6 ANS AVEC PARENTS OU GRANDS-PARENTS :

RALLYE ET DÉFI NATURE, GRAND-JEU D'ORIENTATION, CONSTRUCTION D'IGLOO, PISTE D'EMPREINTES...  
 TRANSPORT EN MINIBUS POSSIBLE DE MENS ET CLELLES.  
 TARIF AU QF DE 2€ À 7€  
 INSCRIPTION À MIXAGES.

POUR LES 0-6 ANS SORTIE COMMUNE AVEC TEMPS D'PARENTS : SCULPTURE SUR NEIGE, PARCOURS SENSORIEL, ACTIVITÉS DES ANIMAUX DE L'HIVER...

GRATUIT - INSCRIPTION À TEMPS D'PARENTS  
 07 56 13 54 34

POUR LES DEUX GROUPES ENSEMBLE : PIQUE-NIQUE TIRÉ DU SAC À MIDI ET GOÛTER AUTOUR DU FEU.

JOURNÉE ANIMÉE PAR LÉA CHRISTIANNE ET NICOLAS GAY, DE L'ASSOCIATION "À FLEURS DE MONTAGNE"

SI PAS DE NEIGE, SORTIE MAINTENUE AVEC ACTIVITÉS NATURE ADAPTÉES.

DE 10H À 16H.

## Agenda Mixages février 2026

Vendredi 6 février

**À VOUS DE JOUER !**  
 TRICOT, JEUX, SOLITAIRE, PAPOTE, SCRABBLE, CARTES, ETC. UNE SALLE EST RÉSERVÉE POUR TOUS CEUX ET CELLES QUI SOUHAITENT PASSER UN MOMENT CONVIVIAL. CE CRÉNEAU SERA CE QUE VOUS EN FEREZ !

À MIXAGES DE 15H À 17H GRATUIT

du 2 au 27 février

**EXPOSITION**  
**"C'ÉTAIT JUSTE UNE IDÉE"**  
 D'ALEXANDRE PERTILLE TECHNIQUES DIVERSES (PINCEAU, PISTOLET AIR COMPRIMÉ, ROTATION, ETC.). LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI DE 9H À 17H À MIXAGES

Jeudi 26 février

**ATELIER ÉQUILIBRE : DÉMARRAGE**  
 D'UN CYCLE DE 12 SÉANCES (EN PARTENARIAT AVEC LA CARSAT) SOUPLESSE, MOBILISATION DES ARTICULATIONS, RÉSISTANCE, LECTURE DU TERRAIN, PRÉVENTION... DE 10H À 11H15 À MIXAGES POUR LES 60 ANS ET PLUS GRATUIT ! SUR INSCRIPTION À MIXAGES.

lundi 2 février

**LE REPAS D'ISABELLE**  
 VENEZ CUISINER À MIXAGES DÈS 9H, OU JUSTE POUR DÉJEUNER.

Vendredi 27 février

**SENIORS EN FAMILLE CYCLE D'ATELIERS THÉMATIQUES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE EN FAMILLE**  
**THÈME 1 : CRÉER DES MOMENTS PRIVILÉGIÉS, RENFORCER LES LIENS AFFECTIFS ENTRE GÉNÉRATIONS.**  
 14H - 16H À MIXAGES POUR LES 60 ANS ET PLUS GRATUIT ! SUR INSCRIPTION À MIXAGES.

Vendredi 27 février

**LA TABLÉE**  
**10H - 14H30 À MIXAGES**  
 VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS ET BESOIN DE SORTIR DE CHEZ VOUS ? REJOIGNEZ-NOUS 2 VENDREDIS PAR MOIS POUR CUISINER ENSEMBLE (LE RYTHME EST ADAPTÉ) ET PASSER UN MOMENT CONVIVIAL.  
 ON VIENT VOUS CHERCHER CHEZ VOUS SI BESOIN.  
 INFOS ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DE SLAVICA : 07 82 07 82 36



**BIBLIOTHÈQUE DE MENS**

HORAIRES D'OUVERTURE

- **LUNDI** > 16h-19h
- **MERCREDI** > 9h-12h30 / 14h-18h
- **JEUDI** > 16h-19h
- **SAMEDI** > 9h-12h30

Tél. : 04 76 34 60 13  
mediatheque.mens@cdctrierves.fr  
[www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)

CNIL Isère



### Programme février 2026

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux. (Ateliers parents-enfants)

**Mercredi 4 :** Atelier psychomotricité en famille (3-6 ans) avec Lison Moeglé, psychomotricienne (sur inscription) + Accueil parents-enfants 0-2 ans et non inscrits en parallèle, à Mixages

**Mercredi 25 :** Temps de jeux et d'échanges à Mixages

**Contact :**  
[tdparents@laposte.net](mailto:tdparents@laposte.net)  
 07 56 13 64 34

## CINÉMA

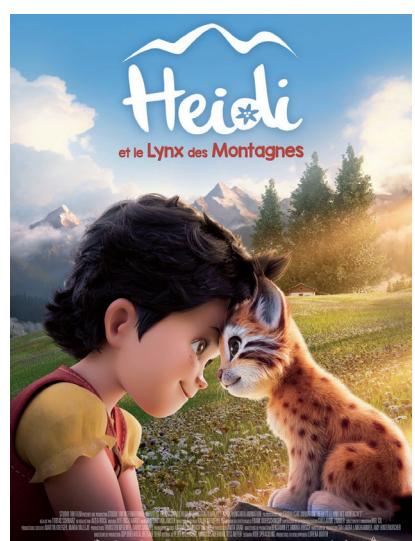
### À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE

#### ENTRÉE PAR LE PARC DU CROCODILE

**Dimanche 08 février :**

**À 16h30 : Heidi et le lynx des montagnes,** Animation à partir de 3 ans, 1h19

Heidi vit avec son grand-père dans un chalet à la montagne. Mais tout bascule lorsqu'elle trouve un bébé lynx blessé et décide de le soigner. Le jeune animal a désespérément besoin de retrouver sa famille vers les sommets ! À l'insu de son grand-père, Heidi et Peter décident de sauver leur nouveau compagnon...



**À 18h30 : Qui brille au combat,** Drame de Joséphine Japy, avec Mélanie Laurent 1h40

Qui Brille au Combat est le sens étymologique du prénom Bertille, la plus jeune des deux sœurs de la famille Roussier, atteinte d'un handicap lourd au diagnostic incertain. La famille vit dans un équilibre fragile autour de cet enfant qui accapare les efforts et pensées de chacun, et qui pourrait perdre la vie à tout moment. Chacun se construit, vit comme il peut avec les exigences de ce rythme et les incertitudes qui l'accompagnent. Les parents, Madeleine et Gilles, la sœur aînée, Marion. Quel quotidien et quels avenirs pour une mère, un père, un couple, une adolescente que la responsabilité de sa cadette a rendu trop vite adulte ? Lorsqu'un nouveau diagnostic est posé, les cartes sont rebattues et un nouvel horizon se dessine...

**La séance suivante aura lieu le 22 février.**

Pour tout renseignement, [www.ecranvagabond.fr](http://www.ecranvagabond.fr)  
 et [prochainesortie.mens@gmail.com](mailto:prochainesortie.mens@gmail.com)

Organisé par Prochaine Sortie et l'Ecran Vagabond du Trièves.

Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€  
 Abonnement : 7€

# PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

**La Vie Communale**  
Mairie de Mens

Six ans déjà, dernier échange de cette mandature 2020 - 2026.

Nous sommes encore en début d'année et nous profitons de ce numéro pour renouveler nos vœux à l'ensemble des habitants de Mens. Ce TUM est le dernier de la mandature actuelle et va être diffusé à un moment où la campagne pour les élections municipales du 15 et 22 mars 2026 aura démarrée. Nous nous tenons à respecter la neutralité exigée de cette période de réserve électorale durant laquelle les documents publiés par la municipalité ne doivent pas impacter les débats des élections municipales.

Nous rappelons simplement que, durant ces six ans, nous avons eu comme fil conducteur d'être constructifs en votant les délibérations dont nous partagions les objectifs et en nous opposant, après en avoir débattu en conseil municipal, à celles qui, pour nous, n'allait pas dans le sens de l'intérêt général.

Cette élection se déroule dans un contexte national complexe où, à ce jour, le budget de l'État n'est pas encore voté alors même que ce budget peut impacter fortement la capacité d'action de nos collectivités. Il est essentiel malgré cela de continuer à agir au service des habitants.

Pour la vie de la commune et pour notre avenir commun, nous souhaitons que le débat, qui va s'engager, porte sur les idées, les projets, la démocratie locale, dans l'écoute et le respect des personnes. Dans un village de 1500 habitants avec une population venant de divers horizons, on cultive des visions différentes et c'est une richesse, si le débat pendant et après les élections se poursuit sereinement et dans le respect de la diversité de points de programme. Chaque habitant peut apporter sa pièce à l'édifice pour un bon fonctionnement de la communauté villageoise.

Bon début d'année 2026 et participez à la vie communale en contribuant au débat d'idées et en participant aux votes les 15 et 22 mars 2026

## MERCI À MENS !

Un jour de neige et de gel, ma maison a brûlé. Les dégâts sont importants, sans être catastrophiques. C'est émotionnant...

Merci d'abord à Juju, Alain Faure mon voisin précieux, qui pour moi résume Mens (même s'il est un peu métis puisque son père venait du Champsaur). Il en a l'accent, la tête de bois, la générosité et l'intelligence, il est fort comme un bœuf, et il prépare très bien un repas salade-pâtes-jambon réconfortant pour jour de désastre. Il a été pompier, il connaît les gestes d'urgence. L'experte de l'assurance est formelle : il a sauvé la maison le temps que les pompiers arrivent.

Merci aux pompiers. Ils sont bénévoles, interrompent leur travail pour intervenir. Ceux de Mens ne sont plus assez nombreux ; ceux de La Mure, ralents dans les Écharennes enneigées et glacées, sont arrivés juste à temps. Ceux de Mens ont été appelés quelques heures après pour une reprise du feu. Et à nouveau le surlendemain, avec Natacha Leroy, ils ont sauvé mon compagnon d'un infarctus. La maison de mes enfants est debout, mon compagnon est vivant.



La solidarité mensoise a joué à plein : le feu venait juste de démarrer que les deux de Bontoux frappaient à ma porte pour m'alerter d'une fumée. L'incendie n'était pas encore éteint qu'on me proposait dix chambres, la mairie un appartement. Il y a Philippe qui a vite, vite, préparé la maison de Perrine qui m'héberge, il y a la soupe de Cathy, l'imprimeuse de Marc, les écharpes de Jeanne, l'écoute d'Ali, le réconfort et l'aide de Pierre pour la municipalité, l'aide efficace, compétente, subtile et rapide de Claire-Lise, le sourire réconfortant de Thomas, l'amitié vigilante de Rémi, les textos de Sophie, de Martine, les propositions d'aide comme s'il en pleuvait, les pensées, les antennes de tant d'autres que je sens vibrer.

Moi qui ai grandi en ville où il y a bien trop de monde pour qu'on puisse saluer chacun dans la rue, j'apprécie d'autant, ici, chaque salut. Quand il ne vient pas, ça marque !



On le sait, on le dit, la population de Mens - que ce soit celle qui y est enracinée depuis des générations ou celle qui a choisi de s'y installer - est généreuse. Sa diversité a contribué à faire du village ce qu'il est : original, ancré dans son pays, ouvert aux autres et solidaire ! Toutes qualités qu'il convient de cultiver dans le monde de passions tristes qui menace.

**PIERRETTE B. PRIM**

**Décès :**

L'équipe municipale adresse ses condoléances aux familles et proches.

- M<sup>me</sup> SIGAUD Nicole veuve VIAL le 06/01/2026
- M<sup>me</sup> JAYET Claudette veuve MONTABONE le 10/01/2026

**Naissance :**

- CIRON-PELLOUX Louison, Joseph, André né le 15/10/2025

*Nadine Gros :  
Belle vie et bien être  
pour nos ainés !*

Nadine Gros est une enfant du pays. Après avoir terminé ses études d'aide-soignante, elle revient en Trièves en octobre 1987 pour participer à l'ouverture du SIAD (Soins Infirmiers et Aide à Domicile) qui regroupera les équipes intervenant pour les actes essentiels de la vie afin de faciliter le maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie.

Pendant plus de 30 ans, sous l'égide du SIAD, elle a parcouru les routes du Trièves afin d'apporter soins, écoute et réconfort aux habitants.

Au cours de ces rencontres elle a tissé des liens forts avec ses patients en particulier les plus âgés, qui se posaient tous un jour la même question : « où aller quand on ne peut plus assumer la charge de notre domicile mais que nous sommes encore autonome et mobiles ? » Jusqu'il y a quelques années il n'existe pas de réponse à proximité de leurs lieux de vie.

Au cœur de Mens, l'ancienne maison de retraite était désaffectée depuis une dizaine d'années. Le mari de Nadine s'était reconvertis dans l'immobilier, son fils étant également de la partie il leur a paru opportun de se lancer dans l'aventure pour combler ce manque et de donner une nouvelle jeunesse à ce vieux bâtiment historique qui ne trouvait pas de repreneur.

Ainsi naquit le projet Label'vie, une résidence pour séniors autonomes avec services pour se sentir « comme à la maison ». Le couple rachète le ténement immobilier en 2018 et passe plus de 2 ans à sa rénovation complète. En 2019 Nadine quitte le SIAD pour se concentrer pleinement à la création de la résidence, le projet de sa vie, qui regroupe 28 appartements de 30 à 50 m<sup>2</sup> meublés, équipés des aménagements les plus pratiques et ludiques et des technologies dernier cri.

La localisation en centre bourg de la résidence permettant de tout faire à pied, les commerces, les panoramas du Trièves et les possibilités de balades ont rapidement séduit un public venant de toute la France. En 2020 le premier résident est accueilli. Depuis tous les appartements sont occupés.

Nadine accompagne chaque résident et se fait fort d'être disponible pour chacun et de répondre à tous les besoins. Elle s'accorde tout de même des temps de pauses pour participer avec eux à des jeux de société dans le grand salon confortable dont la large baie vitrée s'ouvre sur le village.

À 58 ans Nadine Gros est pleine d'énergie et ne pense pas passer la main sitôt.

Nadine Gros, Label'vie, 23 Place Paul Brachet, 38710, MENS, [contact@labelvieentrievies.fr](mailto:contact@labelvieentrievies.fr), 04.76.34.83.01  
- 06.07.47.28.74

**Permanences à la Mairie sans RDV**

- Tous les samedis  
9H30 à 11H30

**Conseil Municipal**

- Le 24/02 à 18h30

N° de permanence de la Mairie en cas d'urgence : 06.79.07.63.18



DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE MARS : 12/02/26. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : [secretariat@mens.fr](mailto:secretariat@mens.fr)



Directeur de la publication : Pierre Suzzarini / Comité de rédaction : Rémy Bacher, Stéphane Fiat, Gisèle Monnot, Marc Moreau, Gentiane Vernay. Mise en page : Matthieu Avraine / Imprimerie : Mairie de Mens 1000 EXEMPLAIRES.

**STÉPHANE FIAT**